

l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

PROCHE-ORIENT

Un accord qui ne règle rien

Proche-Orient

La fausse paix

C'EST presque à la sauvette qu'ont été conclues les négociations entre l'Égypte et Israël, négociations qui ont été ouvertes à Camp David. Malgré les sourires de commande et les mains symboliquement enlacées de Carter, Begin et Sadate, nul ne pavoise vraiment. C'est que, au fond, chacun le sent bien, la paix voulue par Carter est bâtie sur du sable.

Rien n'est réglé au Proche-Orient et rien ne le sera vraiment tant qu'il ne sera pas enfin rendu justice au peuple palestinien, tant que son droit à l'existence et à sa terre ne lui sera pas reconnu ; tant que la voix unique qu'il s'est donnée, celle de l'OLP, ne sera pas entendue ; tant que l'État sioniste raciste et expansionniste ne sera pas détruit.

Les intérêts nationaux propres des autres peuples arabes de la région ne peuvent être dissociés de ceux de leurs frères palestiniens. Car leurs ennemis sont les mêmes, leur avenir est commun.

La situation du président Sadate est certes difficile, mais le compromis qu'il a été contraint d'approuver est inacceptable pour les peuples arabes et palestiniens.

La « Pax americana » qui vient d'être signée à Washington a été voulue par l'impérialisme américain. Carter en avait un besoin urgent pour raffermir la présence américaine dans la région. Celle-ci a été sérieusement ébranlée par un double phénomène : l'échec cuisant que lui a infligé le peuple iranien - et cela est une grande victoire pour tous les peuples de la région - et les manœuvres de Moscou pour le supplanter - et cela est une menace sérieuse pour leurs intérêts vitaux.

La « paix américaine » doit être combattue, mais elle ne peut l'être par une « paix soviétique ». Pas plus que Carter, Brejnev ne se soucie des intérêts des peuples palestinien et arabes. C'est pour mieux les soumettre qu'il se présente comme leur ami. C'est pour mieux les étouffer qu'il les embrasse. C'est guidée par ses froids intérêts de superpuissance impérialiste que l'URSS affecte de se préoccuper des leurs, au moment même où, un peu plus loin, elle lâche ses bombes à billes sur le peuple érythréen.

Alors quelle est la voie ? Où est l'avenir de la Palestine et des peuples arabes ? Elle est dans la lutte multiforme du peuple palestinien : politique, diplomatique, militaire. Les échos des bombes qui explosent à Jérusalem, ceux des puissantes manifestations qui se développent à Ramallah, Naplouse, Hébron, montrent qu'il est bien déterminé à poursuivre son combat jusqu'à la victoire.

Elle est aussi dans l'unité des pays et des peuples arabes et du peuple palestinien. Une unité difficile, sans cesse compromise, entravée par les manœuvres et les complots de l'URSS comme des USA. Mais c'est la seule voie possible, efficace. Et réaliste, comme vient de le démontrer l'action commune de tous les pays arabes pour s'opposer au conflit que les ingérences impérialistes ont tenté d'allumer entre les deux Yémen.

Annie BRUNEL

Après de nombreuses péripéties, un accord vient d'être signé entre l'Égypte et Israël. Mais comment une paix durable pourrait-elle être rétablie sans la participation des Palestiniens et de leur seul représentant : l'OLP



Voir page 2 et 3

Contre les droits de grève et de manifestation

Manœuvres de la démocratie libérale avancée

René BREAND

CES derniers temps on a vu se succéder une série de manœuvres gouvernementales contre le droit de grève et de manifestation. La semaine passée, Lecat, le ministre licencié de la SFP, avait fait un grand tapage sur le programme minimum, le but était clair : préparer l'opinion à une nouvelle limitation du droit de grève pour les travailleurs de la radio et de la télévision.

Barre dans une interview publiée vendredi dernier dans l'Aurore disait à propos de la grève des services publics et les PTT en particulier : « Si de telles actions devaient se multiplier ou s'étendre, le gouvernement prendrait les mesures nécessaires pour sauvegarder dans l'intérêt de tous, le fonctionnement des postes, dont la vocation première est d'être au service du public ». De telles menaces à peine voilées se passent de commentaires ! Le droit syndical, le droit de pouvoir faire grève efficacement ne plait pas du tout à l'ex-professeur.

La manifestation du 23 aura été aussi une occasion pour

tenter d'essayer de conditionner l'opinion publique contre les travailleurs et les travailleuses qui exigent « du travail pour tous » !

On assiste à un véritable matraquage de l'opinion publique à partir des affrontements qui ont lieu avec les CRS. Ainsi le Figaro, en gros titre, parle de « Paris livré aux casseurs autonomes » à croire que la capitale n'est plus qu'un amas de ruines fumantes ! France-soir prend le relais : des autonomes ont déchainé la violence et en gros : « 54 boutiques cassées ».

Cette fois-ci, c'est le droit de manifestation qui est visé, et bien sûr les « conseils » des « bien-pensants » n'ont pas manqué de suivre. Ainsi le comité d'action et de liaison des petites et moyennes entreprises de Paris (affilié à la confédération des PME) demande la suppression des manifestations dans la capitale et dénonce : « l'impuissance des pouvoirs publics à maintenir l'ordre au cours de manifestations organisées sur les voies publiques, alors qu'on connaît pourtant exactement par avance

les méthodes d'agression et qu'on peut prévoir les sévices à subir ».

Et ce n'est pas tout, un certain Jean-Pierre Michaud-Léris, membre du comité départemental de Paris de l'UDF demande au préfet de police : « L'interdiction complète à l'avenir de tout défilé syndical et politique sur le territoire de Paris, à l'exception peut-être du bois de Vincennes ».

De Gaulle en 1963, avait déjà pris des ordonnances limitant le droit de grève pour les travailleurs de la fonction publique, notamment en les obligeant trois jours avant à déposer un préavis de grève, cela est encore

trop retardataire pour la société « libérale avancée » des Giscard-Barre, il faut faire encore plus pour tenter de museler les travailleurs !

Ainsi non contents de jeter par dizaines de milliers les travailleurs et les travailleuses au chômage, de s'en prendre à ce droit minimum de pouvoir assurer sa vie matérielle, les capitalistes par Giscard-Barre interposés s'en prennent aux maigres droits démocratiques des travailleurs.

Intervention des CRS systématique contre les grévistes, manœuvre contre le droit de grève et la manifestation, la voici la belle démocratie libérale avancée de Giscard.

Après la manifestation du 23

La violence préméditée du gouvernement

Voir page 4

LE MONDE EN MARCHÉ

BRESIL

Malgré la répression policière, la grève des 200 000 métallurgistes continue

VENDREDI dernier, la police est intervenue pour tenter de briser la grève des 200 000 métallurgistes de la banlieue de Sao Paulo, commencée onze jours plus tôt. Les ouvriers se sont mis en grève pour exiger une augmentation de salaire qui avait été prévue par des accords signés en décembre dernier avec le patronat suite à une première grève. Les patrons n'ayant pas respecté leurs engagements une nouvelle grève a éclaté. Les ouvriers exigent également la pleine reconnaissance du droit syndical.

Cette grève, survenue quelques jours après la nomination de Figueiredo comme successeur de Geisel au poste de président de la République, était qualifiée par le gouvernement de grève politique. Il a essayé dès le départ de casser la grève.

C'est ainsi que jeudi soir, le gouvernement décidait l'intervention de la police.

Vendredi, à 4 heures du matin, les flics munis de lance-grenades et de chiens, aidés par des blindés, encerclaient les locaux des trois syndicats les plus importants et indépendants du patronat. Une centaine de personnes ont alors été arrêtées, les dirigeants syndicaux élus ont été destitués par décret et remplacés par trois individus nommés par le ministère du travail.

Dans la journée, les métallurgistes ont réagi en manifestant dans les rues de Sao Paulo, la police est intervenue à diverses reprises pour les disperser. Il est difficile aujourd'hui de savoir ce qu'il adviendra de cette grève, mais les menaces contre eux pèsent lourd.

Cette première action d'envergure du nouveau gouvernement en dit long sur les soi-disant intentions de ce dernier en vue de la « démocratisation du pays ».

Evelyn LE GUEN

GRANDE-BRETAGNE

Callaghan menacé

LE gouvernement travailliste de Callaghan pourrait bien être renversé mercredi par la motion de censure déposée au Parlement britannique par le Parti conservateur et par les nationalistes écossais. D'après les estimations, il manquera quatre voix au gouvernement pour se maintenir. Dans ce cas, des élections anticipées pourraient intervenir d'ici un mois.

Cette crise fait suite, en Grande-Bretagne, à trois mois de lutte ouvrière ininterrompue contre la politique salariale du gouvernement et au rejet, le 1er mars, de la proposition gouvernementale d'une forme de statut d'autonomie pour le pays de Galles et l'Ecosse.

EGYPTE-ISRAEL

Au delà des divergences, une chose est sûre

On ne peut décider à la place des Palestiniens

IRAN

A QUELQUES jours du référendum, la situation est calme à Téhéran. Pourtant, le gouvernement Bazargan doit faire face à diverses attaques. A propos du référendum tout d'abord, le libellé même de la question sur laquelle devront se prononcer les Iraniens provoque bien des réticences. En effet, deux possibilités seulement sont proposées : ou la monarchie à la manière du Shah ou la République islamique. Plusieurs forces et personnalités ont déjà fait savoir qu'elles s'abstiendraient. A cette occasion, l'ex-premier ministre Bakhtiar a refait surface appelant à refuser la République islamique. Plus grave pour le gouvernement, car plus influente, la prise de position d'un journaliste très connu, Atapour, contre ce référendum tel qu'il est libellé et plus globalement contre la politique actuelle.

Par ailleurs, la situation semble s'apaiser au Kurdistan suite à la visite du médiateur du gouvernement, l'ayatollah Taleghani. Cependant, la rébellion risque d'éclater à nouveau si une solution en faveur de l'autonomie du Kurdistan n'est pas prise prochainement.

Afghanistan : réponse du berger à la bergère

NAGUERE, quand la situation se dégradait sérieusement pour le Shah, l'URSS avait mis en garde les USA contre toute tentative d'ingérence de leur part en Iran. Aujourd'hui, ce sont les USA qui font la même démarche à l'égard de l'URSS au sujet des révoltes en Afghanistan. Le vendredi 23 mars, le porte-parole du Département d'Etat (ministère des Affaires étrangères des USA) a déclaré à propos des accusations de l'URSS mettant en cause l'Iran, le Pakistan, la Chine et la CIA sur l'origine des troubles en Afghanistan : « La dissémination de nouvelles fausses et provocatrices ne peut servir aucun dessein utile, spécialement quand elle survient au moment où les Soviétiques accroissent leur activité en Afghanistan ». Il a également affirmé que Washington considérerait toute ingérence extérieure comme « un problème sérieux risquant d'accroître les tensions et de déstabiliser la situation dans toute la région ».

LE président Sadate s'est toujours défendu face aux accusations de toutes parts de porter atteinte aux possibilités des Palestiniens de recouvrer leurs territoires et leur droit à l'autodétermination. C'est pourquoi l'Egypte a constamment exigé au cours des pourparlers qu'un « lien » soit établi entre le traité et l'autodétermination des territoires de Gaza et de la Cisjordanie. Rappelons à ce sujet la polémique entre l'Egypte et Israël et les divergences entre les deux États. Des divergences dont le texte du traité et de ses annexes atténuent la portée.

D'après la version égyptienne de l'accord telle qu'elle avait été rendue publique par le premier ministre égyptien les négociations s'ouvrant un mois après la signature de l'accord devaient fixer dans un délai maximum d'un an les modalités d'une autonomie de tous les territoires occupés. Les dirigeants égyptiens n'en faisaient pas mystère, après des élections et une période transitoire de quelque cinq ans, ils voyaient fort bien intervenir un statut d'autonomie plus poussé allant dans le sens de l'autodétermination du peuple pa-

CONCESSIONS DE BEGIN

Le président américain Carter a sans nul doute au cours de ses discussions connues ou secrètes avec Begin exercé de fortes pressions pour l'amener à accepter de voir mentionnés « les droits légitimes du peuple palestinien » notamment en Cisjordanie. Il s'agissait là d'une expression suffisamment vague, bien

(Suite page 3)

Quelques clauses du traité

Voici le texte des articles I, II et III auxquels nous nous référons dans l'article ci-dessus.

Article I :

1) L'Etat de guerre entre les parties sera terminé et la paix sera établie entre elles dès l'échange des instruments de ratification de ce traité.

2) Israël retirera toutes ses forces armées et ses civils du Sinaï derrière la frontière internationale reconnue entre l'Egypte et la Palestine sous mandat comme stipulé dans l'annexe I, et l'Egypte recouvrera l'exercice de sa pleine souveraineté sur le Sinaï.

3) Dès le retrait progressif stipulé dans l'annexe I, les parties établiront des relations normales et amicales, conformément à l'article III.

Article II :

La frontière permanente entre l'Egypte et Israël est la frontière internationale reconnue entre l'Egypte et l'ancien territoire de la Palestine sous mandat (carte annexe II), réserve faite du futur statut de la bande de Gaza.

Les parties reconnaissent l'inviolabilité de cette frontière. Chacune respectera l'intégralité territoriale de l'autre, y compris celle des eaux territoriales et de l'espace aérien.

Article III :

1) Les parties respecteront les dispositions de la charte des Nations Unies et les principes de la législation internationale régissant les relations diplomatiques en temps de paix. En particulier :

a. Elles reconnaissent et respecteront leur souveraineté, intégrité territoriale et indépendance politique respectives.

b. Elles reconnaissent et respecteront leurs droits mutuels à vivre en paix à l'intérieur des frontières sûres et reconnues.

c. Elles s'abstiendront de menaces, de recours à la force, directement ou indirectement, et régleront pacifiquement tous leurs conflits.

2) Chaque partie s'engage à s'assurer que tout acte ou menace de belligérance, d'hostilité ou de violence ne provienne pas de, ou ne soit pas commis dans son territoire, ou par toutes forces soumises à son contrôle, ou stationnées sur son territoire, et dirigées contre la population, les biens ou personnes de l'autre partie. Chaque partie s'engage également à ne pas organiser, ni inciter, ni assister, ni participer à des actes ou des menaces de belligérance, d'hostilité ou de violence contre l'autre partie, en aucun lieu, et s'engage à présenter à la justice les auteurs de tels actes.

3) Les parties conviennent que les relations normales établies entre elles comprendront la pleine reconnaissance des relations diplomatiques, économiques et culturelles, la fin des boycottages et des barrières discriminatoires au libre mouvement des personnes et des biens, et garantiront aux citoyens la protection mutuelle de la loi.

Le processus selon lequel ces relations seront rétablies parallèlement aux autres dispositions du traité fait l'objet de l'annexe 3.

PORTUGAL



Manifestation paysanne contre la loi agraire remettant en cause les acquis de 1974.

LE gouvernement Mota Pinto a subi un grave échec devant le Parlement portugais vendredi dernier. En effet, le projet de budget ainsi que le plan d'orientation économique ont été rejetés, le PC ayant voté contre et le PS s'étant abstenu. Durant la semaine précédente le vote, d'importantes manifestations se sont déroulées pour protester contre la politique économique menée jusqu'à présent par le gouvernement Mota Pinto, politique qui consiste dans son ensemble à remettre

en cause les acquis de la Révolution du 15 avril 1974. En particulier, la reddition de terres aux anciens latifundiaires du Sud.

Le gouvernement se trouve donc dans l'impossibilité de mettre en œuvre sa politique et il est possible que le président de la République, Eanes, prenne, dès son retour des pays de l'Est, la décision de dissoudre le Parlement et de convoquer des élections législatives anticipées.

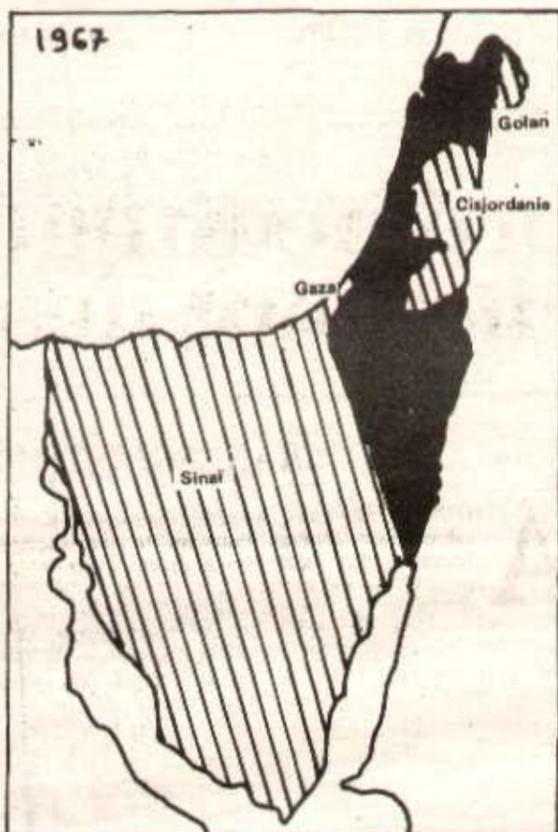
DANS L'ACTUALITE



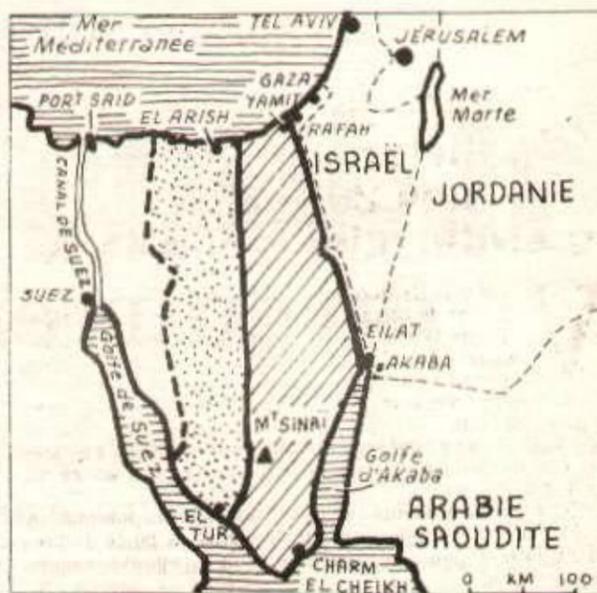
1947 : Plan de partage prévu par l'ONU.



1948 : Après l'agression sioniste de 1948, Israël étend ses territoires.



1967 : Israël s'empare de toutes les terres palestiniennes dont Gaza, la Cisjordanie, le Golan (Syrie) et le Sinaï. Suite à des négociations qui ont duré deux ans, Israël s'est retiré en 1975 de la frange occidentale du Sinaï.



— ACTUELLE LIGNE DE DEMARCATIION
- - - A EVACUER ENTRE AVRIL ET DECEMBRE 1979
/// A EVACUER AVANT AVRIL 1982

L'évolution du retrait israélien selon le traité.

(Suite de la page 2)

différente du « droit à l'autodétermination » réclamé par les Palestiniens, mais qui implique néanmoins une concession de la part d'Israël. Le chef de file du Likoud tenait aussitôt à en relativiser la portée en déclarant (*Washington Post* du 20 septembre 1978) que ces « droits légitimes », « chacun les interprète à sa manière ».

RAIDISSEMENT DE L'ÉTAT D'ISRAËL

C'est le 20 mars dernier que Begin s'inscrivait en faux à la tribune de la Knesseth contre la version égyptienne et lançait son triple « jamais ». Jamais, af-

firmait-il, Israël n'accepterait le retour aux frontières de 1967, à la restitution de la partie orientale de Jérusalem, à un Etat palestinien. Parlant de « l'autonomie », il déclarait qu'elle ne concerne que la « population » et non les « territoires » de Cisjordanie et de Gaza. « Je l'ai dit nettement à Carter, ajoutait-il, nous demanderons, après la période intérimaire, que soit reconnue la souveraineté israélienne sur la Judée, la Samarie et Gaza ».

DES DIVERGENCES SÉRIEUSES

Des divergences sérieuses persisteront donc sans nul doute quel que soit le contenu du texte des lettres entre l'Égypte et Israël sur

cette question de l'autonomie des territoires occupés. Mais une chose est sûre de toute façon. Seuls les Palestiniens et leur porte-parole légitime, l'OLP, ont qualité pour régler le sort de la Cisjordanie et de Gaza. L'attitude de Begin laisse penser que la discussion qu'il va ouvrir avec l'Égypte

ne saurait déboucher sur cette solution. La situation du président Sadate ne va donc pas devenir plus facile à l'issue d'un traité qui limite encore sa marge de manœuvre.

Daniel MARIN

La version officielle du traité

APRES les versions successives publiées par les Égyptiens et les Israéliens, la *Maison Blanche* a publié, à la veille de sa signature, les termes de l'accord qui devait être signé lundi soir par Sadate et Begin à Washington. On a tout lieu de croire que cette version soit, cette fois, la version définitive.

L'accord se présente sous la forme de neuf articles et trois annexes. Le texte des accords traite exclusivement des relations entre l'Égypte et Israël dans les temps à venir et après le retrait des Israéliens de la partie du Sinaï qu'ils occupent.

Il est remarquable que dans l'accord lui-même ne figure pas la moindre allusion aux territoires occupés, pas plus qu'au peuple palestinien. Elles figurent par contre dans une lettre signée par Sadate et Begin. Mais on ne peut dire que le fameux « lien » tant réclamé par l'Égypte entre le traité et l'autodétermination des territoires occupés par les sionistes depuis 1967 a été établi.

Dans son préambule, l'accord s'affirme comme un accord-cadre pour un règlement global de la question du Proche-Orient, fondé sur la Résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU. On sait que cette résolution, qui exige le retrait israélien des territoires occupés par les Israéliens, au terme de la guerre de 1967, est rejetée par l'OLP dans la mesure où elle ne men-

tionne pas les droits légitimes du peuple palestinien. Dans sa première partie, l'accord prévoit le retrait de chaque partie sur la frontière commune d'avant 1967 (Gaza excepté), la fin de l'état de guerre et le contrôle de la région frontalière par une force d'observateurs de l'ONU.

Au terme de l'article 3, chaque pays reconnaît l'autre et s'engage à établir, sans autre condition, des relations diplomatiques, économiques et culturelles. La navigation des navires israéliens sur le canal de Suez est garantie également.

Concernant la question très discutée de la compatibilité de cet accord avec les accords précédents inter-arabes liant l'Égypte en cas de conflit armé entre Israël et un autre pays arabe, l'accord précise : « Dans l'éventualité d'un litige entre les obligations des parties dans le cadre du présent traité et de toute autre obligation, ce sont les obligations de ce traité qui l'emporteront et seront mises en application ».

Cela semble aller tout à fait à l'encontre de ce qu'avait déclaré Mustapha Khalil, le premier ministre égyptien, qui avait dit que l'Égypte entendait rester liée par l'accord inter-arabe.

Le dernier article, et c'est très important, précise que les annexes (que l'on ne connaît pas encore mais qui portent certainement sur les territoires occupés) sont partie intégrante du traité, c'est-à-dire qu'elles ont la même valeur que l'ensemble des autres articles.

Serge FOREST

BOLIVIE

Domitila gravement malade

NOUS avons appris depuis La Paz que Domitila Chungara (*) se trouve gravement malade. Il s'agit de la dirigeante du comité des épouses de mineurs de Bolivie qui avait été à la tête des 1 400 grévistes de la faim en décembre 1977-janvier 1978 qui, grâce aussi à la grève générale des mineurs avaient obligé le régime fasciste de Banzer à dicter une amnistie générale et avait finalement décidé de sa chute.

Nous avons rencontré Domitila Chungara le mois dernier en Bolivie, dans le district minier de Siglo XX où elle vit. Elle attendait alors son neuvième enfant et elle nous avait longuement parlé des conditions de vie des femmes de mineurs en Bolivie et notamment du manque total de soins médicaux dont elles souffraient (voir reportage dans prochain bimensuel).

De graves problèmes de santé lui ont provoqué une fausse couche et depuis elle demeure dans un état qui inspire des inquiétudes. Nous n'en savons pas plus mais pour avoir senti sa rage de vivre libre, sa foi dans l'avenir de son peuple et sa très haute conscience des tâches encore à accomplir, nous l'imaginons en train de résister à la maladie.

Nous lui souhaitons de se rétablir rapidement et de pouvoir rejoindre très bientôt la lutte dans son cher comité des femmes de mineurs.

P. DELAUBE

(*) Domitila est l'auteur du livre « Si on me donne la parole » dont nous avons passé un extrait récemment dans notre quotidien.

Des renforts vietnamiens arrivent au Cambodge par le Laos

LA semaine dernière, une délégation lao de haut rang a effectué une visite au Cambodge. Cette visite marque un nouveau rapprochement entre le gouvernement du Laos, les autorités vietnamiennes qui occupent militairement le Laos et le Cambodge, et les fantoches de Phnom Penh installés au pouvoir par les Vietnamiens en janvier dernier.

L'un des sujets abordés entre les deux parties a été la coopération militaire qui s'effectuera dans la région frontalière entre le Laos et le Cambodge pour tenter de venir à bout des maquis de patriotes cambodgiens, installés dans cette région. Des unités vietnamiennes qui stationnent actuellement au Laos pourront ainsi passer librement la frontière et faire la jonction avec les hommes de troupes vietnamiens envoyés au Cambodge, début janvier.

Cette décision montre que les agresseurs vietnamiens n'arrivent pas à venir à bout de la résistance du peuple cambodgien et qu'ils sont obligés de renforcer leur dispositif militaire.

L'approche de la saison des pluies, en avril, (saison plus favorable aux maquis), rend urgente pour l'agresseur vietnamien le déclenchement d'une « opération finale » contre les patriotes, d'ailleurs déjà annoncée par le régime fantoche de Phnom Penh. Mais, quels que soient les renforts, quels que soient les moyens barbares employés, l'occupant vietnamien ne pourra venir à bout de la résistance de tout un peuple.

BREST

Lutte contre la circulaire Bonnet

De notre correspondant à Brest.

LE mercredi 21 mars, 1 200 étudiants descendaient dans la rue pour protester contre les expulsions, contre la circulaire Bonnet. Ils ont demandé son abrogation et exigé la remise des cartes de séjour. Un comité de défense des étudiants étrangers, créé depuis novembre 1978, avait organisé une assemblée générale mardi 20 à laquelle participèrent 800 étudiants, qui votèrent la grève et le boycott des examens. Suite au succès de la manifestation, sur les huit étudiants étrangers qui restaient sans carte de séjour, quatre d'entre eux l'ont obtenu. 2 000 étudiants à l'assemblée générale du jeudi 22 ont voté la continuation de la grève jusqu'au lundi 26 mars, jour de la prochaine assemblée générale et d'une manifestation qui doit se dérouler lundi à 18 heures avec les organisations syndicales et de nombreux partis politiques dont le Parti communiste marxiste-léniniste (PCML).

Pétrolier en difficulté au large de Douarnenez

De notre correspondant à Brest.

LE pétrolier Sea-Valliant est en difficulté déjà depuis quelques jours au large de la baie de Douarnenez, avec une soute en mauvais état. Le contenu de ce pétrolier devait être transvasé à bord d'un autre pétrolier. Les opérations de pompage ont commencé samedi à 16 heures 45. L'opération de transvasement de la cargaison doit durer en principe une quarantaine d'heures. Seulement en raison du mauvais temps, cette opération a dû être interrompue au bout de deux heures et les deux pétroliers se sont séparés. Dimanche, le pompage a été impossible, on attend à nouveau que la mer se calme pour pouvoir continuer l'opération. Un an après la marée noire c'est à peu près le même scénario.

La violence préméditée du gouvernement

Application de la loi « anticasseurs » contre des manifestants
Déclarations contre le droit de manifestation ...

B IEN des questions restent posées après la manifestation du 23. Celle bien sûr de la poursuite et du développement de la lutte, en vue d'accroître le rapport de force jusqu'à faire reculer le patronat et stopper son offensive. Et cela n'a en rien été réglé par la marche sur Paris. Nos lecteurs connaissent notre point de vue à ce sujet : le temps presse, pour frapper réellement le patronat là où il est sensible - à la caisse - en frappant la production dans les usines.

Mais il est une autre question qui se pose avec d'autant plus d'acuité qu'un certain nombre de manifestants ont été arrêtés, l'un pour avoir eu en main un drapeau bien emmanché, l'autre pour

En premier lieu, rappelés que dès le matin de la manifestation, la police avait procédé à plus de 80 arrestations « préventives » dans ce qu'on appelle les milieux autonomes.

PREMIERES RAFLES

On ne peut guère s'étonner dans ces conditions que certains manifestants soient venus autrement que les mains dans les poches et voilà qui était une sérieuse égratignure à la liberté de manifesteur !

Voyons maintenant les faits, tels que nos camarades rédacteurs et photographes ont pu les suivre sur le terrain et tels qu'il sont en définitive largement confirmés (à travers les distorsions habituelles) dans l'ensemble de la presse.

Tout d'abord, à 15 h 15 place de la République, au départ de la manifestation, ce sont bien indiscutablement les CRS qui ont attaqué le groupe de manifestants se trouvant derrière la banderole « autonome », au milieu des sidérurgistes de Longwy, alors qu'il ne se passait strictement rien : même pas de heurts entre le service d'ordre CGT et ces 200 ou 300 manifestants, dont la présence n'était certes pas vue d'un bon œil à cet endroit de la manifestation par les organisateurs. La riposte des manifestants autonomes auxquels se joignirent bien vite un certain nombre de sidérurgistes fut vive et les CRS (il est vrai peu nombreux) se retirèrent. Ils avaient toutefois désorganisé ce morceau de la manifestation dont les autonomes se trouvaient de fait expulsés, le service d'ordre CGT avait eu le temps fait démarrer le cortège. Ils avaient aussi et déjà procédé à 16 arrestations.

Ensuite la manifestation se développa avec ampleur et vigueur, mais sans incidents après quelques belles tirades lancées du camion de tête contre « les groupuscules et provocateurs manipulés qui cherchent à faire échouer la manifestation » (et ce n'est pas le groupe de CRS assaillants qui était visé dans ces discours !). Que pensez-vous alors de ces cordons de CRS envoyés le long du cortège, au contact même

des manifestants, sur les trottoirs, à proximité de carrefours ou étaient stationnées des forces plus importantes ? C'était bien là pure provocation dans laquelle d'ailleurs ne tombèrent pas les travailleurs. En tout cas, tout au long, leurs réactions étaient vives et les mots d'ordre fusaient à l'égard de ces forces de l'ordre capitaliste !

Quant aux manifestants expulsés du cortège par les flics, ils rejoignaient par d'autres voies la place de l'Opéra où se dirigeait la manifestation.

A L'OPERA : UNE ATTAQUE CONTRE TOUTE LA MANIFESTATION

Bris de vitrine ? Il y en eut certes. Pour ce qui nous concerne, nous n'approuvons pas ce genre de « violence » ce n'est pas la juste violence de classe qui se tourne contre les exploités et les instruments de l'oppression. Rappelons pour parenthèses à ce sujet qu'à Longwy, lorsque les travailleurs marchèrent sur le commissariat d'où était partie la répression qui les avait frappés, il n'y eut à voler en éclats que les vitres du commissariat ! Et à Denain, en deux jours d'affrontement (les 8 et 9 mars derniers) les seules vitrines cassées le furent par les flics !

Ce qui est sûr, c'est qu'alors les CRS furent lancés, contre l'ensemble de la manifestation : la gare de l'Est où se déroulèrent de violents affrontements est bien loin de l'Opéra et la queue de la manifestation, où se trouvait entre autres le cortège de la LCR n'avait pas encore démarré quand il fut dispersé par les flics, la partie « Nord », quand elle fut elle aussi dispersée, était à peine à mi-parcours !

Les personnes arrêtées alors n'étaient même pas parfois des manifestants ! Un reporter de Libération, prêté lui aussi, en témoigne avec précision dans l'éditorial de lundi de ce journal :

Si l'on ajoute à tous ces faits les déclarations très violentes de Barre après les affrontements de Denain, les 8 et 9 mars, et celles de Bonnet, ministre de l'Intérieur, le vendredi

avoir dans sa poche un lance-pierres, etc. Parmi eux, entre autres, deux travailleurs de Longwy. Ces manifestants passent et vont passer devant la justice bourgeoise et risquent des mois de prison, notamment sous le coup de la loi anticasseur, l'une des armes juridiques que se sont données patronat et gouvernement après Mai 1968.

Or, que s'est-il passé de ce point de vu le 23 ? Pourquoi le gouvernement Giscard-Barre a-t-il lancé ses flics contre la manifestation (car au-delà de la question des « autonomes » c'est bien cela qui s'est passé) ?

C'est à ces questions que nous allons essayer de répondre.

23 au soir, le doute n'est pas permis : il s'agit bien là d'un plan prémédité qui vise tout simplement à restreindre le droit de manifestation, qui vise à interdire aux travailleurs le recours aux moyens qui leur permettent de s'opposer à la politique et à la violence du patronat et de l'Etat.

Le doute est d'autant moins permis si l'on a en tête que deux militants CFDT de Longwy (comme par hasard !) sont parmi les inculpés. Dans ces conditions, on doit aussi s'interroger sur l'attitude des dirigeants et organisateurs de la manifestation. Ils ont proclamé, dès le début, qu'ils ne céderaient pas aux « provocations », tout en désignant en premier lieu comme provocateurs ce qu'ils appellent « les groupuscules » et non les flics qu'ils laissaient, au contraire, intervenir dans le cortège qui se formait. Ils ont proclamé qu'ils s'y attendaient et que cela ne les empêcherait pas de conduire jusqu'au bout leur manifestation. Mais que s'est-il passé ? A l'Opéra, leur service d'ordre s'est volatilisé à la première charge et la manifestation n'a pu, en fait, se dérouler jusqu'au bout. Bien des travailleurs en avait gros sur le cœur, ayant connu d'autres époques où « l'on ne craignait pas de se coller avec les flics et où l'on s'y préparait ». Nous avons eu, bien des discussions de ce genre avec des manifestants.

Plusieurs milliers de manifestants sont restés sur le terrain, refluant devant les charges, participant ou ne participant pas aux affrontements, attendant « quelque chose ». La plupart ont quitté les lieux - et Paris - aux cris de CRS-SS...

Eux ne se trompaient pas de cible !

La violence vient du pouvoir : cela est vrai ! Les travailleurs ont le droit d'y répondre par la violence de masse. Ils l'ont fait, les sidérurgistes récemment, les travailleurs de notre pays, la classe ouvrière, à maintes reprises dans notre histoire, tout à fait légitimement ! Il est illusoire de penser qu'on peut l'éviter, qu'on peut s'en passer dans l'affrontement avec le capitalisme et encore moins pour l'abattre.

Mais il faut que les masses y soient préparées, qu'elles soient organisées en conséquence pour y faire face au mieux, selon les circonstances.

Les dirigeants de la CGT, suivant en cela ceux du PCF, avec leur théorie de passage pacifique au socialisme, non seulement ne le font plus, mais encore ils ajoutent bien souvent leur voix au chœur de ceux qui condamnent la violence en général. Ils vont jusqu'à prétendre, comme Ségué, le 9 mars à Denain, qu'elle est étrangère au mouvement syndical. On voit où cela peut mener : à ne pas pouvoir faire entendre la voix de près de 100 000 travailleurs sur le pavé de Paris. Il faut débattre de ces questions : cela conditionne aussi l'avenir.

Il faut être vigilant face aux manœuvres du gouvernement contre le droit de manifestation et se préparer à la riposte.

Il faut exiger la libération des militants de Longwy, des manifestants arrêtés, alors que les provocateurs, les casseurs, ce sont le gouvernement et le patronat.

Gilles CARPENTIER

Réunion de l'OPEP à Genève

Hausse probable du prix du brut

L ES ministres de l'OPEP ont décidé de transformer leur réunion consultative en conférence extraordinaire, ce qui laisse prévoir une modification des tarifs du pétrole brut.

On ne peut dire précisément de quel ordre sera la hausse. Elle tourne autour de 15 %, c'est-à-dire que l'on passerait à 15 dollars le baril. Cette augmentation, en fait, a quasiment déjà eu lieu dans les faits. On assiste, en effet, à une limitation de la production du pétrole brut. L'exemple le plus récent étant celui de l'Iran qui a décidé de limiter sa production d'un tiers : celle-ci va passer de six millions de barils par jour, au temps du Shah, à quatre millions maintenant. Déjà l'Arabie Saoudite avait diminué sa production pour conserver un peu plus longtemps ses richesses, payées avec un dollar qui a de moins en moins de valeur.

LES EXPERTS DE L'OCDE EUX-MEMES

Le ministre irakien a remarqué que les experts de l'OCDE eux-mêmes avaient calculé que les prix du brut devaient aujourd'hui approcher les seize dollars le baril pour prendre en compte l'inflation occidentale.

D'autre part, le ministre du pétrole des Emirats et président en titre de l'OPEP a condamné une nouvelle fois les profits exorbitants réalisés par certaines compagnies pétrolières récemment. Les participants ont d'autre part procédé à une évaluation du marché pétrolier en vue d'une limitation.

Plus qu'un mouvement de hausse, c'est un mouvement de limitation concer-

tée de la production qui risque de se produire, ce qui entraînerait du même coup une réévaluation des cours. Le ministre d'Arabie Saoudite, Yamani, s'il se prononce pour un gel des prix, est tout de même favorable à la limitation de la production.

De 1974 à fin 1978, les revenus des pays membres de l'OPEP ont fondu de 60 %. Cette diminution de leurs revenus a atteint 30 % au cours des dix-huit mois qu'a duré le gel des prix du pétrole, jusqu'au 30 décembre dernier.

Le gouvernement explique qu'une hausse de 10 % du prix du brut coûterait quatre milliards à l'économie. Or, l'an dernier, la « facture pétrolière » a été diminuée de quatre milliards du fait de la chute du dollar.

On nous abreuve de discours sur l'impôt que prélevaient sur nous les pays pétroliers, mais on est silencieux sur le racket des compagnies pétrolières qui ont empoché plus de trois milliards sur notre dos en 1978.

On ne nous dit pas que si les prix du pétrole diminuent, de fait à cause de la chute du dollar, les prix des produits manufacturés exportés par les pays capitalistes, eux, augmentent chaque jour à cause de l'inflation.

On ne nous dit pas que l'Etat empoche sous forme de taxe 67,9 % du prix du super et 68,8 % du prix de l'ordinaire.

C'est une véritable campagne d'intoxication qui est menée par Barre et les patrons pour faire porter le chapeau de la crise aux pays producteurs de pétrole.

Léon CLADEL

L'intox au pétrole

La presse s'en donne à cœur joie : haro sur les producteurs de pétrole, dont les hausses nous seraient fatales : voici ce qu'écrit l'Aurore :

« Le prix du pétrole va flamber une nouvelle fois. Les pays de l'OPEP, réunis hier à Genève, semblent ne pas vouloir y aller de main morte ». « Faucons » et « Colombes » s'entendent sans doute sur une augmentation de 15 % dès le 1er avril.

Les économies occidentales résisteront-elles à ce nouveau choc ? Fragiles, convalescentes, elles risquent d'être frappées de plein fouet par cet « or noir » qui décidément, leur mène la « vie dure ».

Et l'Aurore continue parlant de « diktat » des « extrémistes » !

Dans le Figaro, la hausse c'est l'épée de Damoclès qui, si elle nous tombe dessus, va déclencher licenciements et chômage : « L'affaire, pourtant, ne prête guère à sourire, il y va tout simplement, pour l'Occident de ses chances de sortir d'une crise économique qui l'étreint depuis précisément que ces mêmes ministres décidaient un beau jour de 1973 de quadrupler le prix du pétrole ». Et voilà pourquoi il y a la crise !



POLITIQUE ET SOCIAL

TEMOIGNAGE

Un jeune blessé de 17 plombs dans le pied à Grenoble

Quand le racisme se sert de la légitime défense

DEPUIS longtemps dans les boîtes, les Arabes sont considérés comme des casseurs et les patrons leur en interdisent l'entrée, n'hésitant pas à s'armer. Tout le monde se souvient ici de l'histoire du « Trèfle », à Saint-Marcellin, où le videur avait tué un Nord-Africain, Mekache, au cours d'une bagarre, il y a quatre ans. Une nouvelle affaire raciste vient démontrer qu'un climat raciste se développe, un climat qu'il faut empêcher de s'installer.

Mercredi 21 février, devant la boîte *Le Chariot*, à Fontaine (banlieue de Grenoble), un groupe de jeunes immigrés arabes se voient interdire l'entrée : « Pas de carte » dit le patron. Le lendemain, ils y retournent avec des copains français. Les jeunes Français entrent sans problème, mais les autres sont de nouveau refoulés :

« Pas de carte. Mais nos copains français n'ont pas de carte non plus et ils sont rentrés ! » répondent-ils.

Le patron sort et leur dit de ne plus y remettre les pieds. Bousculade.

Le lendemain, vendredi, les jeunes se présentent à nouveau au *Chariot*, mais cette fois le patron tire plusieurs coups de fusil (il l'avait acheté le matin même). Un jeune est blessé : 17 plombs dans le pied.

LA POLICE RETIENT LA VERSION DU RACISTE AU DEBUT

Pour s'en sortir, le patron porte plainte ! Selon lui, un commando organisé « avec survêtements et des cailloux plein les poches » serait entré pour racketter. Il y aurait eu des coups et il aurait tiré en l'air pour se protéger... Bref, légitime défense !

C'est évidemment cette version que la police a tout de suite retenue, toute heureuse de mettre la main sur les racketteurs introuvables de Grenoble. Mais les jeunes sauront démontrer à la police qu'il s'agit d'une histoire de racisme.

UN CLIMAT QUI SE DÉVELOPPE

Ces faits ne sont, hélas, pas les premiers à Grenoble. Ils sont la manifestation d'un climat raciste qui se développe. Il y a plusieurs mois, le patron d'un bar, l'*Oxford Bar*, abattait froidement un immigré sans arme qui sortait juste de prison pour une affaire de

rackett. Ce sera l'occasion d'une énorme campagne de presse : gros titres dans le *Dauphiné libéré*, interviews et reportages à FR3, etc. Cette campagne poursuivait un double but :

— Créer un climat raciste : on a parlé à ce moment de « la bande des Italos-Algériens qui sème la terreur dans les bars grenoblois » ;

— Créer un climat de peur : la police est impuissante, il faut se défendre. L'affaire de l'*Oxford Bar* a permis de soulever l'idée d'une organisation de commerçants armés de type fasciste. On habitue l'opinion aux meurtres de travailleurs immigrés et de jeunes chômeurs.

Ce climat raciste, on le voit se développer à travers l'activité du PFN. Il a pu tenir sans riposte une réunion publique à Grenoble. Il a collé des affiches racistes sur les murs de la ville et il a écrit devant les bâtiments de la Sécurité sociale : « Les Français paient, les Arabes en profitent ».

LUTTER CONTRE LE RACISME : UNE NÉCESSITÉ

Voilà pourquoi le patron du *Chariot* pouvait se permettre d'avoir la gâchette facile. Le terrain était tout préparé. Un autre exemple de cette campagne. Tout récemment, alors que l'histoire de l'*Oxford Bar* commençait à être oubliée, voilà que le patron de ce bar se casse une jambe. A part pour lui, cela n'a aucun intérêt. Mais c'est l'occasion pour le *Dauphiné Libéré* de rappeler que ce patron, il y a quelques mois, avait tué un immigré. Voilà comment on mène une campagne !

Il est possible de lutter contre le racisme. Le *Chariot* a été fermé. Le procès sera l'occasion d'une dénonciation du racisme. Enfin, les jeunes préparent un festival antiraciste au mois de juin.

Des militants antiracistes de Grenoble



Un ciné-club : un bon moyen pour diffuser des films boycottés par les grands circuits commerciaux : Ci-dessus, une scène de « L'Olivier », film sur la lutte du peuple palestinien.

INTERVIEW

A Grenoble : un ciné-club dynamique

POURQUOI créer un ciné-club aujourd'hui, alors qu'il existe tant de salles de cinéma ? Est-ce pour ouvrir une salle de plus ? Non, c'est pour diffuser des films qui sont boycottés par les grands circuits de distribution aux mains des banquiers. Ces banquiers qui contrôlent toute l'industrie du cinéma.

Un ciné-club, cela permet de voir les films ensemble pour en discuter ensuite, cela permet de

s'éduquer pour mieux connaître les grandes œuvres réalistes et populaires du cinéma. C'est un excellent moyen pour diffuser des films qui parlent de la réalité, des luttes des travailleurs, des peuples du tiers monde.

A Grenoble existe un ciné-club centré sur la lutte des peuples du tiers monde contre l'impérialisme. Voici son expérience.

Interview réalisée par notre correspondant de Grenoble.

HR : Qui est à l'origine du ciné anti-impérialiste ?

— L'initiative est venue de camarades qui militent sur le front anti-impérialiste. Après un bilan de leur travail, ils ont constaté qu'ils touchaient essentiellement des personnes sensibilisées aux luttes anti-impérialistes. Pour élargir leur champ d'action, il fallait changer de mode de propagande. Ils ont choisi le cinéma. C'est ainsi qu'avec quelques anti-impérialistes, ils ont créé le CAI (Ciné Anti-impérialiste).

HR : Combien de séances avez-vous faites ?

— Depuis octobre 1977, nous avons fait dix séances avec à chaque fois plusieurs lieux de projection, principalement à la salle des concerts (salle bien connue des grenoblois), mais aussi dans un foyer socio-éducatif de lycée, parfois dans les résidences universitaires, à la maison de la promotion sociale (organisme qui s'occupe principalement de la préformation des travailleurs immigrés) et dans le cadre de l'association dauphinoise de coopération franco-algérienne.

HR : Quel public touchez-vous ?

— Nous avons dans l'ensemble, réussi à attirer un « public » où les spécialistes et les militants n'étaient pas dominants. Bien sûr, l'assistance était surtout composée d'étudiants, de lycéens et de travailleurs non-manuels, mais il s'agissait surtout de gens qui venaient pour s'informer. Au début, peu de personnes restaient au débat, maintenant, c'est rentré dans les mœurs, après le film on reste pour savoir ce qui va se dire.

HR : Racontez-nous comment vous préparez une séance ?

— Tout d'abord, on choisit le thème, ensuite on

essaye de trouver un film correspondant au sujet choisi. Nous faisons en moyenne une séance par mois, nous programmons les séances sur un trimestre. Pour l'annonce de cette séance nous préparons un tract, une affiche que nous tirons en sérigraphie. Sur le tract, nous rappelons des données économiques géographiques et historiques du pays et nous présentons le film.

HR : Comment choisissez-vous les films et où ?

— Pour trouver les films, nous consultons des livres, des revues, etc.

1) le guide des films anti-impérialistes de Guy Hennebelle ; nous consultons les catalogues des fédérations de ciné-club par exemple Jean Vigo ou Oroleis, Unicité, Seuil-Audiovisuel, ou alors des revues de cinéma comme « Cinéma arabe », « Cinéma politique », « Ecran », « Cinémaction »... Dans toutes ces revues, il y a l'adresse où se procurer le film ou l'adresse du réalisateur.

Une autre façon de connaître des films, c'est de suivre de près les différents festivals. Un exemple, le film que nous avons présenté sur Timor, avait été dif-

fusé au festival du court-métrage à Lille. C'est comme cela que nous l'avons connu : d'une façon générale, il faut contacter les animateurs de ciné-club qui eux, connaissent bien les catalogues.

HR : Comment et par qui est faite la propagande ?

— Le parti prend en charge une partie de la diffusion des tracts et des affiches. Il y a deux diffusions un peu plus massives, les restaurants universitaires et l'hôpital. Le reste de la diffusion est pris en charge par les camarades du comité. Nous avons une liste de vingt noms différents où chaque membre du comité va déposer vingt à cinquante tracts. Ces lieux sont des maisons de jeunes, maisons de quartier, maison de la culture, des lycées, des commerçants, des librairies, etc. C'est très facile de trouver des lieux fixes où l'on peut s'assurer la diffusion de l'information. Nous utilisons aussi les journaux régionaux, comme le *Dauphiné Libéré* ou les journaux de petites annonces, comme le 38. Nous passons aussi une annonce à la radio régionale FR 3-Rhône-Alpes.

HR : Parlons un peu finances ?

Nous avons en moyenne 200 F de frais fixes par mois (tirage du tract, le projecteur et la location de la salle). Le prix de la location des films peut varier de 150 à 800 F pour une projection. Si le nombre de projections augmente, le prix augmente. Un exemple : nous avons projeté un film à Grenoble en quasi-exclusivité : il venait juste de sortir. C'était « Voyage en capitale ». Le prix de revient était de 800 F pour une séance, 1 200 F pour deux séances. Nous demandons une participation aux frais de 5 F.

Quels sont les conseils que vous donneriez ?

— Ce qui est important, c'est d'avoir un lieu où l'on fait des entrées, un lieu où l'on fait des projections régulières dans une salle à coût peu élevé, bien située dans la ville d'accès facile, et bien connu de la population. Il faut assurer le maximum de contacts avec les associations socio-culturelles pour permettre de faire un travail commun.

Il faut aussi ne pas avoir peur de passer des films déjà connus ou déjà passés dans la ville, bien des personnes ne l'auront pas encore vus. Pour tous ceux qui souhaiteraient plus d'informations écrivez-nous Ciné Anti-impérialiste BP 872 - 38036 Grenoble Cedex.

HR : Quel bilan tirez-vous ?

— Aujourd'hui, la preuve est faite que des films de ce genre intéressent un public beaucoup plus large que celui des militants ou des amateurs de cinéma : un public qui reste nombreux aux débats, qui suit les projections et qui a le désir de s'informer. Le CIA ne va pas en rester là. Nous prévoyons d'étendre nos activités à d'autres lieux, en particulier dans les quartiers populaires.

HR : Quels sont les films que vous avez présentés ?

— *L'Olivier* sur la cause palestinienne, réalisateur : Groupe cinéma de Vincennes. « Lettre paysanne », de Safi Faye, sur l'exploitation impérialiste au Sénégal. « Nous aurons toute la mort pour dormir », sur la lutte du peuple saharoui, film de Med Hondo ; « Front Line », sur la lutte du peuple d'Azanie (Afrique du Sud) ; « Le Courage du peuple » sur la lutte du peuple bolivien de Jorge Sanjines ; « Voyage en capitale », 1978, sur les travailleurs immigrés et leur lutte : un film d'Ali Akika et A.M. Autissier ; « Timor, terre agressée, terre d'espoir », sur la lutte des combattants du Fretilin distribué par l'Association de solidarité avec le Timor oriental ; « Plus d'un million d'années », sur les conditions de détention des prisonniers politiques en Indonésie, réalisé par la section allemande d'Amesty International ; « Nous sommes des juifs arabes en Israël », film de Igall Niddam (1977) ; « Sawrana », sur la lutte du peuple d'Erythrée de Christian Sabatier (1977) et à la prochaine séance, un film sur le Cambodge.

ETABLISSEMENT DOITTAU A CORBEIL (91)

Victoire sur les salaires «Le moment avait été bien choisi»

LE 13 mars, s'était tenue la réunion prévue sur les salaires entre délégués (délégués du personnel et comité d'entreprise) et direction. Celle-ci avait duré 5 mn. L'attitude de la direction n'étant que cynisme et mépris, voire provocation, des délégués avaient quitté la salle. La direction proposait 1% en mars et 0,5% en septembre, en plus des augmentations prévues des industries chimiques (UIC), sans minimum au début de la réunion avec 60 F à la fin ! Mais les travailleurs ne l'entendaient pas de cette oreille !

Les travailleurs ne voulaient pas d'une aumône, alors que depuis des mois la direction a refusé, traîné, mis à l'étude, etc. Alors que depuis trois ans, les effets des trois plans Barre les écrasent. Ce qu'ils voulaient, c'est au moins 100 F en mars et autant en septembre, c'est aussi que les bas salaires (environ 2 500 F) arrivent à 3 000 F avant fin 1979.

PROPOSITIONS MINIMA DE LA DIRECTION

Rendez-vous était donné lundi 19 mars entre direction et délégués. Ces derniers (CGT) avec les ouvriers ont décidé de débrayer pendant la réunion ; à 8 h, toute la production était bloquée, les machines arrêtées, les cheminées ne fumaient plus, les camions attendaient. Presque tous les travailleurs de tous les ateliers étaient à l'entrée de l'usine. Presque tous les employés des laboratoires étaient là aussi, parmi eux, certains faisaient leur première grève (seuls les « bureaux » travaillaient).

Proposition de la direction : un minimum de 90 F. Rendez-vous pour une deuxième entrevue à 9 h. En cinq minutes, l'assemblée générale décide, résolu et unie : non, pas question d'accepter, compte tenu de l'inflation ! 150 F en mars ; 150 F en septembre !

Le rapport de force est favorable : production bloquée, commandes importantes actuellement, faibles

stocks, désir de négociation rapide de la direction (d'habitude, elle laisse une demi-journée ou une journée entre les entrevues), bonne ambiance de lutte. Les ouvriers décident de réclamer en plus l'augmentation de la prime de vacances (1 000 F en 1978) et évidemment de continuer la grève jusqu'à satisfaction.

FIN DU CINQUIEME ROUND : LA DIRECTION A CÉDÉ

Après trois réunions dans la matinée, même réponse ferme aux nouvelles propositions de la direction, qui cédait 10 ou 20 F à chaque fois : 150 et 150 !

A la 4e réunion, les grévistes, suite à une proposition de l'un des leurs, décident de descendre dans la cour de l'usine, devant les fenêtres de la salle de négociation, accompagner les délégués et de rester de pied ferme devant la salle et les bureaux de la direction. Des têtes ont blanchi parmi les cadres, craignant que la masse ne s'en tienne pas là. Le délégué CGC qui proposait moins que la direction au départ, s'est fait copieusement huer et siffler.

A la fin du 5e round, à 11h 30 : victoire totale ! La direction cède : 150 F minimum en mars ; 150 F minimum en septembre ; 150 F d'augmentation de la prime de vacances qui passe donc à 1 150 F.

Les applaudissements de tous saluèrent le résultat.

Certes, les conditions étaient favorables, mais le moment avait bien été choisi et un bon travail de préparation pendant la semaine qui a précédé ajouté au mécontentement général qui couvait, a permis de réaliser une unité résolue pour mener la lutte. La lutte et l'unité ont permis de surmonter les divisions qui avaient pu naître entre certains délégués et certains travailleurs immigrés, suite à

des problèmes à propos du comité ; plus de femmes que d'habitude ont débrayé, des jeunes, nouveaux ouvriers, ont fait leur première grève.

Réaliser l'unité, décider en assemblée générale, choisir le bon moment, trois atouts pour lutter et gagner.

Correspondant Corbeil

* Doittau : fabrique de colles industrielles.

Semaine sur la Chine à Montrouge

«Pour beaucoup, c'était la première rencontre avec la Chine»

ORGANISEE du 5 au 17 mars par le comité local de l'Association des amitiés franco-chinoises, en commun avec la Maison des jeunes et de la culture de Montrouge, la semaine d'activités sur la Chine a connu un encourageant succès. Un public nombreux et large a été touché ; pour beaucoup, c'était leur première rencontre avec la Chine.

Des centaines de personnes ont pu visiter les deux expositions présentées (xylographie sur soie et affiches). Le vernissage de l'exposition de xylographies eut lieu à la bibliothèque municipale, en présence du deuxième secrétaire de l'ambassade de la République populaire de Chine, ainsi que de personnalités locales, dont le maire de Montrouge et de nombreux conseillers municipaux. Près de soixante-dix personnes y assistèrent autour d'un vin d'honneur.

Un repas chinois fut servi dans une ambiance sympa-

thique à la MJC. Il a regroupé plus de cinquante personnes.

Enfin, Hélène Marchisio tint une conférence sur le thème « la Chine aujourd'hui ». Elle sut répondre avec précision aux nombreuses questions posées par une assistance d'environ soixante personnes. Les sujets abordés ont montré le désir pour les gens présents de s'informer sur ce qu'est la Chine de tous les jours (économie familiale, alimentation, hygiène, égalité hommes-femmes, survivances du passé, ouverture de la culture, minorités nationales, etc.). Il fallut s'arrêter par manque de temps tant le débat était riche.

Bref, un bon succès à l'échelle de Montrouge, par le nombre de gens présents et un encouragement à continuer dans le développement de l'amitié franco-chinoise, en montrant la Chine telle qu'elle est.

Correspondant banlieue-Ouest.

CENTRE HOSPITALIER D'ANNECY

Boycott du contrat bidon

Les infirmières nouvelles diplômées ont gagné !

DANS l'Humanité rouge No 1 051, nous avons relaté comment le chef du personnel du centre hospitalier d'Annecy (Haute-Savoie) avait essayé en vain de faire signer

avec la bénédiction du directeur un contrat d'une durée de quatre mois aux infirmières nouvellement diplômées. Aux termes de ce contrat, elles certifiaient s'engager comme aides-soignantes bien que travaillant comme infirmières diplômées d'Etat.

Nous venons d'apprendre que la direction de cet hôpital a été contrainte de faire précipitamment marche arrière ; visiblement impressionnée par la détermination des nouveaux diplômés (le boycott du contrat-bidon a frôlé les 100%) et craignant que cette affaire scandaleuse n'éclate au grand jour en prenant une ampleur nationale, la direction a été contrainte d'établir en toute hâte de nouveaux contrats.

Plusieurs leçons sont à tirer de cette victoire. Tout d'abord le recul de la direction, recul qui ressemble à s'y méprendre à une débâcle, montre de façon évidente qu'il ne faut jamais faire confiance à des patrons ; en effet, il y a quelques jours à peine, le chef du personnel assurait à qui voulait l'entendre qu'il ne pouvait en aucune façon embaucher les jeunes diplômés directement mais qu'il le ferait quand

même grâce à un « artifice de procédure ». Pour un peu, il aurait fallu lui dire merci pour sa grandeur d'âme (pensez donc : sauver du chômage des jeunes de nos jours...) et la candeur de ses explications avait même réussi à convaincre un délégué syndical ! Or, comment se fait-il que du jour au lendemain le même homme soit en mesure de faire signer un contrat normal ? N'est-ce pas ce qu'il a essayé délibérément, de se jouer de jeunes infirmières arrivant sur le marché de l'emploi pour la première fois ?

Ensuite, tout le monde a vu clairement qu'on ne pouvait faire respecter ses droits, même les plus élémentaires, qu'en luttant ! Accepter de signer un contrat remettant ouvertement en cause une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme d'Etat, c'était mettre le doigt dans un engrenage en attendant d'y passer le bras ! C'est justement ce qu'ont refusé de faire ces jeunes infirmières et on ne peut que les en féliciter !

Correspondant Annecy

ASSOCIATION DES AMITIÉS FRANCO-CHINOISES

Table ronde « Justice et démocratie en Chine », présentée par Régis Bergeron, président de l'AAFC, et animée par Mme Simone Cornec, avocate ; Mme Monique Guemann, substitue ; M. Raymond Darcel, syndicaliste.
Mardi 27 mars à 20 h, 35, rue de Sèvres - 75007 Paris.
Participation 6 F.

LE COMITÉ DES AMITIÉS FRANCO-CHINOISES de Bagnols-sur-Cèze

organise le 30 mars une conférence-débat sur le thème : « La politique extérieure de la Chine », au centre culturel des Escanoux (Bagnols-sur-Cèze) à 21 heures avec Jacques JURQUET.

REGARDS SUR LA CHINE

Du 26 au 31 mars, dans le hall du foyer des jeunes travailleurs de Roanne, les animateurs du FST, l'ARC (Action et recherche culturelle) et les AAFC (Amitiés franco-chinoises) vous invitent à visiter une exposition de gravures chinoises, d'objets artisanaux et de livres d'enfants chinois. Ces objets - ainsi que de la presse chinoise - seront en vente les mardi 27, jeudi 29 et vendredi 30 de 18 h à 19 h.

Cette semaine se clôturera le samedi 31 mars en soirée par un film chinois (le sport) et un montage diapos réalisé par deux personnes ayant visité la Chine l'été dernier.

Sommaire du prochain numéro de Prolétariat

- EDITORIAL : Prendre en compte les différents aspects de l'Union européenne. Comité central du PCML.
 - INTERVIEW : Henri Jour apporte les réponses du Parti communiste marxiste-léniniste aux questions formulées par Jean Schubert.
 - D'HIER A AUJOURD'HUI : Aux origines de l'Union européenne. Henri Jour - Guy Lebreton.
 - ECONOMIE : Qu'est-ce qui fait marcher l'Europe ? Catherine Lemaire. Un monopole comme les autres : l'Arbed. Yves Lepic.
 - FRONT OUVRIER : L'Europe et les travailleurs. Yves Lepic.
 - FRONT PAYSAN : Vingt ans d'Europe verte. Lucien Nouveau.
 - EUROPE TIERS MONDE : Entre le colonialisme et le nouvel ordre économique mondial. Catherine Lemaire.
 - QUESTIONS MILITAIRES : Quelle défense pour l'Europe ? Annie Brunel.
 - DOCUMENTS : Le PCMLF et l'Europe. Les grandes dates de la CEE. Carte de l'Europe.
 - FRONT CULTUREL : Honoré Daumier sur l'Europe, la guerre et la paix. Hervé Dastar.
 - LIVRES : Notes de lecture : *L'illusion de la détente, Traité et documents relatifs à la CEE, Les occidentaux, La politique agricole commune, La France et la défense de l'Europe*. Lucien Nouveau.
- Abonnez-vous : Un an : 52 F
Soutien : 80 F
Prolétariat : B.P. 320 - 13213 Marseille Cedex 1

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM
PRÉNOM
Lieu de travail
Adresse
Code postal

(A retourner à la boîte postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
BP : 61 75861 Paris cédex 18
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10 (répondeur) :

Directeur de publication : André Druesse
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépot légal 1er trimestre 1979

L'URSS AUJOURD'HUI (1)

Le plan, les primes et les salaires

Toute l'économie soviétique est organisée selon un plan décidé à l'échelon central par un organisme qui s'appelle le Gosplan. Le plan — quinquennal, annuel ou mensuel — fixe à chaque entreprise un chiffre de production à atteindre ou à dépasser.

Et tout dépend de l'indice du plan et de sa réalisation. « C'est de lui que dépendent et la productivité du travail et les salaires et, en fin de compte, les fonds de stimulation matérielle » écrivait le professeur Valovoi dans la Pravda en novembre 1977 (1).

Les ouvriers sont payés à la pièce, mais en plus de leur salaire, ils reçoivent, comme tous les autres salariés, une prime de fin d'année — si le plan est accompli. Cette prime représente au minimum un tiers du salaire, la prime perçue par le directeur étant particulièrement élevée. Un taux minimum aussi considérable pour une prime n'est pas un hasard: il vise à inciter le directeur à faire trimer les ouvriers à la fin du mois pour atteindre les chiffres de production prévus par le plan! Sinon, c'est sa prime qui risque de sauter — et aussi celle de tous les salariés.

HEURES SUPPLEMENTAIRES NON PAYÉES

Alors, les dix derniers jours du mois, les ouvriers sont obligés de faire des heures supplémentaires — non payées puisque non planifiées. Ils doivent travailler le samedi et le dimanche, à l'œil: sinon, ils n'auront pas leur prime...

Evidemment, les cadences infernales pendant les derniers jours du mois nuisent à la qualité des marchandises produites. C'est le consommateur qui en fera les frais... ou bien les entreprises à qui ces marchandises doivent être livrées. Mais peu importe aux directeurs: seule la quantité est prise en ligne de compte dans les indices du plan et le calcul des primes!

En plus, ce système n'incite pas les directeurs à faire des économies de matériel: plus il y a de matériel utilisé, plus le coût de la production est élevé, et les primes des directeurs de même. Veiller à une gestion plus économique entraînerait une baisse du coût de la production et donc des primes: comme l'écrit Valovoi dans l'article déjà cité: « Plus c'est cher, mieux c'est ».

On pourrait aussi imaginer que la production pourrait être répartie également sur tout le mois. Mais non! Valovoi écrit: « Ce n'est un secret pour personne que, dans le secteur de la construction, et cela pour différents motifs, notamment en raison de l'irrégularité de l'approvisionnement matériel et technique, les temps morts représentent fréquemment 20 % et plus du temps de travail ».

Peu importe au directeur si les ouvriers sont obligés de rattraper le temps perdu par des heures supplémentaires puisqu'il n'a pas à les leur payer!

Parfois, pourtant, le retard dans l'accomplissement du plan est tellement énorme que les heures supplémentaires des ouvriers ne suffisent plus. Alors...

INCROYABLE!

Ilja Zemtsov, qui fut directeur du Département à l'information du Comité central du Parti communiste d'Azerbaïdjan, rapporte le fait suivant. Dans une usine d'appareils électroménagers de Bakou, on s'aperçoit le 29 décembre 1970 qu'il reste encore 14,8 % du plan annuel à réaliser en moins de trois jours. Que faire? « On trouve enfin la solution, écrit Zemtsov, on rassemble d'urgence dans la cour de l'usine les réfrigérateurs qui n'ont pas en-



Discussion à la sortie d'une usine en URSS

LE 29 mars, Giscard d'Estaing se rend en visite officielle en URSS, répondant ainsi à la visite en France de Brejnev en juin 1977. Une nouvelle fois, les feux de l'actualité vont être braqués sur l'URSS et les dirigeants soviétiques vont saisir l'occasion pour glorifier les mérites et les bonnes intentions de leur pays. De temps en temps, certes, ils disent en termes vagues que des choses doivent encore être améliorées chez eux. Mais la plupart du temps, ils ne parlent à longueur de discours que d'« exploits prodigieux », de « réalisations grandioses », de « chefs-d'œuvre de renommée universelle », de l'« épopée des réalisations héroïques du parti », de « viabilité à toute épreuve », etc. — pour ne reprendre que quelques unes des expressions employées par B. Ponomarev, secrétaire du comité central, à la conférence de Sofia en décembre dernier. Un modèle de modestie!

Mais ne soyons pas mauvaise langue! Ponomarev dit à la fin de son discours: « Ce qui est très important, et cela pour tous les peuples du monde sans exception, c'est de connaître la vérité sur le socialisme réel » (de l'URSS). Eh bien, là, Monsieur Ponomarev, nous sommes d'accord! La vérité sur l'URSS d'aujourd'hui, voilà ce que nous voulons essayer de rechercher, à partir des faits et des témoignages concrets, dans les six articles de cette série URSS.

core de moteurs et des centaines de blocs-moteurs qui avaient été mis de côté pour malfaçon et on les donne aux chaînes de montage. Enfin, le directeur donne l'ordre à ses employés d'aller chercher tous leurs appareils ménagers et de les remettre à l'atelier de vérification... On les répare à la hâte, on les repeint et on les enregistre dans le stock comme... production de l'usine » (2). Et le tour est joué!

L'intérêt des directeurs, les primes passent avant tout... Aussi, de tels faits ne sont pas rares.

DES SALAIRES DE MISERE

Le salaire moyen mensuel des ouvriers est, selon les statistiques officielles, de 154 roubles (chiffre de 1974). Qu'est-ce que cela représente? Une comparaison avec la France ne nous éclairerait guère, vu les différences de conditions de vie. Il faut juger par rapport à la réalité soviétique elle-même.

Selon l'ouvrier A. Martchen-

ko, « avec une somme pareille, on peut acheter: un costume et demi de qualité convenable, ou un tiers d'un téléviseur noir et blanc, ou deux roues d'une petite voiture « Moskvitch » de faible cylindrée, ou 3 à 5 manteaux d'enfant » (3).

Le salaire minimum légal est de 70 roubles. Calculez vous-même combien cela fait: un sixième d'un poste de télé!

Les autorités elles-mêmes ont estimé que le seuil légal de pauvreté était de 50 roubles par personne. Or, une enquête effectuée dans les années soixante à Leningrad révélait que 40 % des personnes interrogées se situaient en-dessous du seuil de pauvreté (4). Et ceci cinquante ans après la Révolution d'Octobre!

Que dire aussi du fait que « le montant minimal de la pension de vieillesse est de 45 roubles par mois. Il s'agit de la pension complète: la pension proportionnelle, en cas de nombre d'années de travail insuffisant, est sensiblement inférieure »

ainsi que l'indique le Groupe de Moscou pour le respect des accords d'Helsinki (5).

QUESTIONS

Quel est donc ce régime, prétendu « socialiste », dans lequel une forte proportion de travailleurs — et en particulier les vieux travailleurs — sont condamnés à la misère, de l'aveu même des autorités? Peut-on vraiment supposer que les travailleurs y ont réellement le pouvoir, s'ils ne vivent pas mieux que cela cinquante ans après la Révolution d'Octobre.

Jean SCHUBERT

(1). Cité dans la Documentation française, série URSS No 54, avril 1978.

(2). I. Zemtsov « La corruption en URSS », Hachette 1976.

(3). Lettre au congrès des syndicats américains AFL-CIO. Publiée par les Cahiers du Samizdat, No 51, avril 1978.

(4). Enquête soviétique citée dans Syndicalisme et libertés en Union soviétique, Maspéro 1979.

La vie quotidienne en bref

Bien des ouvrières et des ouvriers vivent dans des logements sans confort, c'est-à-dire sans eau courante ni tout-à-l'égout ni chauffage central. Les chiffres ressortant d'une enquête menée par des sociologues soviétiques dans les banlieues des grandes villes en 1965-1968 (6) étaient alors de 85 % pour les ouvrières et 62 % pour les ouvriers.

Le 13 février 1970, une mère de trois enfants, divorcée, Roubah Gouseinova, 42 ans, s'immole par le feu à Kirovobade, en Azerbaïdjan.

Depuis 13 ans, elle habitait dans une cave, avec ses trois enfants. Elle avait écrit 19 fois au comité exécutif de la ville pour avoir un logement. En vain. Alors, elle s'est suicidée. (7)

Les ouvrières passent six heures par semaine à faire les courses... et la queue; les ouvriers, trois heures, ainsi que l'indique une enquête soviétique. Comme chaque membre de la famille participe à cette corvée, on peut imaginer tout le temps que passe une famille à faire la queue chaque semaine devant les magasins. (6)

L'ouvrier soviétique A. Martchenko rapporte que le kilo de viande vaut deux roubles dans les magasins d'État. « Mais le plus souvent, ajoute-t-il, il n'y a rien du tout dans les magasins. Si on parvient à acheter quelque chose chez le particulier, il faut payer presque deux fois plus: le kilo de viande de porc revient à quatre roubles ». (3)

En règle générale, pour avoir des marchandises de qualité, il faut avoir des relations, payer des pots-de-vin ou bien recourir au marché noir...

Les crèches soviétiques et les jardins d'enfants font l'admiration de tous ceux qui ont l'occasion de les visiter. Seulement... elles ne peuvent accueillir qu'un enfant sur trois!

Aux parents des deux autres de se débrouiller comme ils peuvent. Martchenko écrit: « Afin que les enfants ne restent pas seuls, les couples s'arrangent pour travailler en équipes différentes; ils ne se voient alors que les jours de congé ». (3)

Y-a-t-il égalité des chances à l'école pour les enfants d'ouvriers et des autres couches sociales?

Une enquête effectuée dans la région de Gorki indique que dans les deux premières classes du lycée (l'équivalent de la première et de la terminale), il n'y a que 1,5 % d'enfant d'ouvriers non-qualifiés.

On estime à moins de 20 % le pourcentage d'enfants d'ouvriers parmi les étudiants de faculté. (8)

(5). Cahiers du Samizdat, No 53, juin-juillet 1978.

(6). Enquête de sociologues soviétiques, citée dans la Documentation française, série URSS No 54, avril 1978.

(7). Rapporté par Zemtsov, « La corruption en URSS ».

(8). Rapporté dans Syndicalisme et libertés en URSS, Maspéro 1979.

Demain : Défense de se plaindre